



**RAPPEL :**

**Arbitrage :** L'arbitre peut être joueur en championnat Promo.

<b><u>Amendes :</u></b>	Forfait général d'une équipe	30 €
	Forfait pour un match	10 €
	Forfait non déclaré	30 €
	+ paiement intégral des frais d'arbitrage et de transport de l'équipe adverse	
	Retard de communication d'un résultat	10 €
	Résultat non communiqué	10 €
	Report d'un match non averti	10 €

**Feuille de match :**

Chaque équipe doit se présenter sur le terrain avec une feuille de match et des licences en règle (signature du Chef d'Établissement, tampon, photo et certificat médical si surclassement)

L'équipe vainqueur doit obligatoirement téléphoner le **résultat au secrétariat territorial le mercredi soir ou le jeudi matin au plus tard** (vous pourrez laisser vos résultats sur le répondeur téléphonique : 02-41-68-26-28 ou par mail : ugselp@saumur.net).

Dans tous les cas, la feuille de match doit être envoyée au secrétariat territorial et remplie correctement (sans oublier la date, le lieu, la couleur des maillots et le nom du manager).

**L'équipe vainqueur ne transmettant pas son résultat avant le  
jeudi 12 h 00 sera soumise à une amende de 10 €.**

**Report :**

***Il est tout à fait exceptionnel.*** La demande doit être formulée par écrit à l'UGSEL Territoriale et l'établissement doit obtenir l'accord par écrit de l'équipe adverse. Si le report demandé entraîne l'impossibilité de jouer par la suite, l'équipe ayant demandé le report sera déclarée perdante.

**Forfait :**

Tout forfait entraîne l'obligation d'avertir l'équipe ou les équipes adverse(s), ainsi que le secrétariat organisateur et le **secrétariat territorial**. La date limite est la veille avant 12 h 00.

**Le premier nommé reçoit :**

Celui qui reçoit, précisera (au moins 10 jours avant) aux équipes qu'il accueille les lieux et horaires.

Sans précisions particulières : début des matches à 14h

**JUNIORS à 7**

Briacé LE LANDREAU  
Blanche de Castille NANTES  
La Perverie NANTES - **Forfait général**  
St Félix La Salle NANTES  
ND Orveau NYOISEAU  
Immaculée LAVAL  
St Charles Ste Croix LE MANS  
L'Espérance STE CECILE

10-oct-18 à Laval : toutes les équipes

7-nov-18 au Mans : toutes les équipes

5-déc-18 à Noyseau : toutes les équipes

19-déc-18 Eventuellement journée de report en 53.

**Le vainqueur est qualifié pour le National les 28 et 29 mars 2019 à St Sébastien/Loire et Basse Goulaine (44).**